Le TRIBUNAL DE COMMERCE D'ORLEANS / **T :** 02.38.74.58.32 fait partie des 18 institutions désignés pour devenir un Tribunal de Commerce Spécialisé, qui seront désormais en charge des procédures concernant la sauvegarde, le redressement ou la liquidation d'entreprises de plus de 250 salariés et 20 M€ de CA. www.greffe-tc-orleans.fr